Résumé

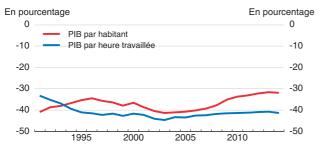
- L'économie repose sur des bases saines, mais les performances de productivité sont faibles
- Les inégalités de revenu et la pauvreté sont élevées
- Le cadre budgétaire n'est pas propice à une croissance inclusive

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

L'économie repose sur des bases saines, mais les performances de productivité sont faibles

PIB par habitant et productivité

Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE1



 Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les plus importants en termes de PIB par habitant et PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2010).

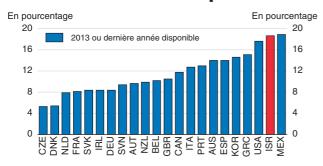
Source : OCDE, Base de données des comptes nationaux et Base de données sur la productivité.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933317834

Grâce à des politiques monétaires, financière et budgétaire prudentes, l'économie israélienne connaît une croissance plus forte que la plupart des autres pays de l'OCDE depuis plus d'une décennie. L'emploi progresse, l'inflation est faible, l'excédent extérieur est confortable et les finances publiques se portent relativement bien. Toutefois, si le revenu par habitant a progressivement rattrapé celui des pays les plus avancés, la productivité n'a pas connu le même phénomène de convergence. De fait, des industries très dynamiques tournées vers l'exportation coexistent, dans des proportions inhabituelles, avec un secteur protégé inefficace qui pénalise la performance économique globale. Des défaillances substantielles dans la réglementation des marchés de produits et dans le régime de concurrence, notamment dans l'ensemble de la chaîne alimentaire, le secteur bancaire et celui de l'électricité, grèvent la productivité et érodent les revenus.

Les inégalités de revenu et la pauvreté sont élevées

Taux de pauvreté par rapport au seuil de 50 % du revenu médian disponible



Source : OCDE, Base de données de la répartition des revenus.

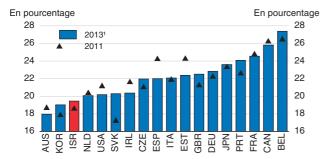
StatLink MEP http://dx.doi.org/10.1787/888933317567

Israël se caractérise également par un taux de pauvreté élevé et des disparités marquées concernant de nombreuses dimensions matérielles et non matérielles du bien-être. La pauvreté atteint des sommets parmi les personnes âgées, en partie à cause du faible niveau des pensions de base. Les taux d'emploi des hommes ultraorthodoxes (haredim) et des femmes arabes israéliennes restent bas. La hausse des prix immobiliers, qui rend l'acquisition de logement difficilement abordable, même pour la classe moyenne, est un poids supplémentaire. Des prix relativement élevés, imputables au manque de concurrence, notamment dans le secteur alimentaire, renchérissent le coût de la vie des catégories socioéconomiques défavorisées.

Le cadre budgétaire n'est pas propice à une croissance inclusive

Dépenses pour les établissements d'enseignement

Par élève, par rapport au PIB par habitant



 Ou dernière année disponible. Pour plus de détails, voir le graphique 9, partie E.

Source : OCDE (2015), Regards sur l'éducation 2015 ; OCDE, Base de données des comptes nationaux.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888933317574

La pression fiscale et les dépenses publiques civiles sont faibles et la redistribution des revenus est limitée. Malgré plusieurs hausses substantielles ces dernières années, les dépenses d'éducation mesurées relativement au revenu par habitant sont faibles comparativement à la plupart des autres pays de l'OCDE. Le sous-développement des infrastructures, de transport surtout, fait obstacle à l'efficience dans le secteur privé. En raison du plafonnement de la hausse des dépenses prévu par la stratégie de résorption de la dette publique, la part des dépenses civiles dans le PIB continuera de régresser à l'avenir, limitant la marge de manœuvre pour financer des projets de dépenses publiques utiles.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Politique monétaire, cadre et politique budgétaires

Le taux d'inflation est inférieur à l'objectif officiel de stabilité des prix.

Le plafonnement des dépenses publiques implique de nouvelles baisses de ces dépenses en pourcentage du PIB, alors même que les dépenses civiles sont très contraintes. Maintenir l'orientation expansionniste actuelle de la politique monétaire. Appliquer des mesures macro-prudentielles supplémentaires si les risques pesant sur le système financier (du fait des prix des logements) augmentent. Réduire le déficit structurel et poursuivre la stratégie de résorption graduelle de la dette, de préférence en supprimant les dépenses fiscales inefficaces, comme les exonérations de TVA sur les fruits et légumes frais, et en relevant les taxes environnementales, par exemple en instaurant une taxe carbone.

Dans la mesure où des économies pourront être réalisées sur les dépenses militaires et le service de la dette et à condition que les recettes soient suffisantes, accroître les dépenses civiles consacrées à l'éducation, aux infrastructures et à la lutte contre la pauvreté.

Mettre en œuvre le plan envisagé pour assurer la cohérence des engagements de dépenses et de baisse des impôts avec le plafond de dépenses et l'objectif de déficit.

Réforme des marchés de produits

La réglementation des marchés de produits est éloignée des meilleures pratiques.

Les prix alimentaires sont élevés.

Le secteur bancaire est concentré et peu efficace.

Le marché de l'électricité reste dominé par une entreprise publique lourdement endettée et verticalement intégrée. L'application du droit de la concurrence n'est pas pleinement efficace. Veiller à ce que l'allégement prévu des contraintes réglementaires s'appuie sur des analyses d'impact de la réglementation de qualité.

Continuer de réduire les obstacles tarifaires et non tarifaires, notamment en adoptant les procédures d'importation en vigueur dans l'UE pour les produits alimentaires et agricoles.

Remplacer les quotas, les prix garantis et les droits de douane par des paiements directs aux agriculteurs.

Envisager de réexaminer les dispositions anticoncurrentielles en vigueur dans le secteur alimentaire en se basant sur le Manuel pour l'évaluation d'impact sur la concurrence de l'OCDE.

Suivre les plans prévoyant l'entrée de nouveaux acteurs dans le secteur des services bancaires aux particuliers, et notamment d'établissements de crédit non bancaires, en les soumettant à une réglementation prudentielle et de protection des consommateurs.

Transformer la compagnie Israel Electricity Corporation en une holding et créer une instance distincte chargée de la gestion des infrastructures.

Développer le programme de clémence et alourdir les sanctions financières en cas d'infraction à la législation de la concurrence.

Créer des régulateurs indépendants dotés de mandats bien définis dans le secteur des télécommunications, des services postaux et du gaz.

Croissance inclusive et système de retraite

La qualité du système éducatif, en particulier des haredim et des Arabes israéliens, est médiocre, et comme ces populations sont mal intégrées dans l'emploi, elles sont largement exposées à la pauvreté.

Les restrictions d'offre font monter les prix des logements et nuisent au bien-être, en particulier des jeunes ménages. Le régime de retraite repose sur des fondements solides, mais on observe un fort taux de pauvreté parmi les personnes âgées.

Accroître le financement de l'éducation pour les catégories défavorisées. Développer à plus grande échelle l'enseignement technique et la formation professionnelle pour les jeunes adultes.

Exiger des écoles haredim qu'elles enseignent les mathématiques, les sciences et les langues étrangères.

Développer le crédit d'impôt sur les revenus d'activités professionnelles et les politiques d'activation du marché du travail.

Mettre en place un service d'intérêt général obligatoire pour les Israéliens actuellement exemptés de service militaire.

Mener à bien la rationalisation des obligations administratives à remplir pour la planification et la construction d'un logement.

planification et la construction d'un logement. Poursuivre le développement de l'infrastructure de transports publics pour faciliter la vie dans les zones où l'immobilier est plus abordable, et promouvoir

la participation au marché du travail de ceux qui vivent dans des lieux reculés. Pour réduire le nombre de pauvres parmi les personnes âgées, en attendant la montée en régime du second piller, chercher un moyen d'augmenter les pensions au titre du premier piller sans créer de contre-incitations au travail.

Atténuer l'incidence des cotisations obligatoires à l'épargne-retraite, relativement élevées, sur le revenu courant net des travailleurs à bas salaires.

Relever progressivement l'âge légal de la retraite des femmes jusqu'à ce qu'il soit égal à celui des hommes. Indexer l'âge de départ en retraite sur l'espérance de vie à 65 ans.

Demander aux prestataires de pensions qu'ils proposent par défaut des fonds à bas coût, par exemple des actifs à gestion passive (indexés), ou qu'ils rationalisent leurs canaux de distribution.



Extrait de:

OECD Economic Surveys: Israel 2016

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-isr-2016-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Résumé », dans OECD Economic Surveys: Israel 2016, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-isr-2016-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

